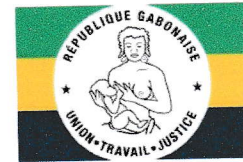


MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ÉLEVAGE,  
DE LA PÊCHE ET DE L'ALIMENTATION

SECRETARIAT GÉNÉRAL

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'AGENCE DE  
DÉVELOPPEMENT AGRICOLE DU GABON

DIRECTION DE LA PROMOTION DES PARTENARIATS  
ET DE L'ENTREPRENARIAT RURAL



N° 0160 /MAEPA/SG/DGADAG/DPPER

**P2.3.1 A**

**TERMES DE REFERENCE**  
**POUR L'EMBAUCHE DU PERSONNEL NATIONAL**  
**(2 AGENTS) POUR LE SIG**

**1. Contexte**

L'Agence de Développement Agricole du Gabon (ADAG), est un organe d'exécution des politiques de développement du Gouvernement. Dans le cadre du Programme CAFI 2, elle a reçu un financement dans le but d'élaborer la carte des terres agricoles. A cet effet, une partie du budget de ce programme a été affecté pour l'élaboration de la carte des sols agricoles.

Dans ce contexte, l'ADAG envisage d'embaucher deux personnes aux fins d'être formé pour le métier de SIG.

**2. Objectifs**

L'objectif est d'embaucher deux personnes, à former au métier de SIG.

**3. Résultats attendus**

Les principaux résultats attendus sont :

- Les deux personnes sélectionnées sont embauchées et ;
- Les contrats d'embauche sont signés entre les différentes Parties.

**4. Qualifications**

Les candidats à l'embauche doivent avoir :

- un niveau minimum d'étude de terminal ;
- une maîtrise de l'utilisation de l'outil informatique ;
- des connaissances sur les aspects environnementaux ;
- une grande capacité de rédaction en Français ;
- des capacités de travailler en équipe ;

**5. Durée du Contrat**

La durée maximale du contrat d'embauche est de trois ans. Toutefois, il peut être transformé en contrat à durée indéterminée si les prestations et le comportement professionnel de ces Agents contractuels sont satisfaisants.

**6. Dépôt des dossiers**

Les personnes intéressées sont invitées à déposer leurs dossiers à la Direction Générale de l'ADAG sise au quartier Avorbam, Commune d'Akanda.

## 7. Date limite

La date limite de dépôt de dossier est fixée au 5 août 2020. L'enveloppe doit être bien fermée sans logo, portant la mention « pour embauche de deux agents », adressée à : **Mr le Directeur Général de l'Agence de Développement Agricole du Gabon, au plus tard le 10 août 2020 à 12h00.**

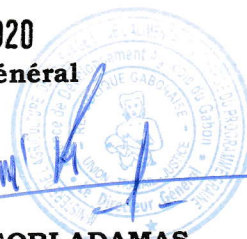
Après examen des dossiers, le (la) candidat(e) retenu(e) sera contacté (e) directement par l'ADAG.

**NB : Aucun dossier ne sera rendu aux postulants.**

07 AOUT 2020

Le Directeur Général

  
Rolexin NGANGORI ADAMAS



ADAG